

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement d'emprunt numéro 181

AUTORISANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE INCLUANT UNE SALLE MULTIFONCTIONNELLE ET DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 12 012 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 10 843 350 \$ AFIN D'EN PAYER LES COÛTS

Avis public est par les présentes donné:

Que le conseil de la Municipalité de Rawdon a adopté, lors de sa séance ordinaire du 10 juin 2024, le *Règlement d'emprunt numéro 181 autorisant les travaux de construction d'une bibliothèque municipale incluant une salle multifonctionnelle et décrétant une dépense de 12 012 000 \$ et un emprunt de 10 843 350 \$ afin d'en payer les coûts.*

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau de la soussignée et ledit règlement entrera en vigueur à la date de l'affichage du présent avis.

Ce règlement a reçu l'approbation requise par la loi comme suit :

1. par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 12 juillet 2024.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Rawdon, le 16 juillet 2024

(signé) *Caroline Gray*

M^e Caroline Gray
Directrice générale adjointe
et directrice du Service du greffe